

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*20041193\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

**10 MARS 2020**

DIVISION GREFFE

N° d'entreprise : **0429 622 797**

**Nom**

(en entier) : **TRANSPORTS HANNEUSE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Roche 24 - 7061 Thieusies**

**Objet de l'acte : Démissions - Nominations**

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires s'est tenue le 30 décembre 2019 et a décidé ce qui suit :

"

**1. Démission**

Le Président propose la démission de Monsieur Hubert GOBERT, domicilié à 7061 Thieusies, Rue de Sirieu 260 de sa fonction d'administrateur de la Société, avec effet au 31 décembre 2019 et de lui donner pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée accepte sa démission, de lui donner décharge pour l'exécution de son mandat et adopte cette résolution à l'unanimité des voix.

**2. Nomination**

Le Président propose de nommer en qualité d'administrateur de la Société, Madame Patricia VANDEN BOSCH, domiciliée à 7061 Thieusies, Rue de Sirieu 260, qui accepte. Son mandat prend effet à partir du 1er janvier 2020 et expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026. Son mandat sera gratuit.

L'Assemblée accepte cette nomination et adopte cette résolution à l'unanimité des voix.

**3. Pouvoirs**

Le Président propose de donner ici mandat à Monsieur Thierry Blondiau, gérant de Thierry Blondiau & Cie Sprl (N.E. 0431.183.509) dont le siège social est sis chemin du Prince, 424 à 7050 Masnuy-Saint-Jean en agissant seul ou avec pouvoir de substitution, pour déposer le présent procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire au greffe du tribunal de l'Entreprise.

De plus, le mandataire mentionné ci-dessus sera autorisé à procéder à toute publication au Moniteur belge (en ce compris la signature des formulaires I et II) et à effectuer toutes modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et autres autorités publiques relatives aux présentes résolutions.

L'Assemblée accepte et adopte à l'unanimité cette résolution.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni le 30 décembre 2019 et a décidé ce qui suit :

"

#### 1. Nomination d'un administrateur-délégué

Le Président propose de nommer Madame Patricia VANDEN BOSH, domiciliée à 7061 Thieusies, Rue de Sirieu 260 au poste d'administrateur-délégué, qui accepte. Son mandat prendra effet à partir du 1er janvier 2020 et expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026. Son mandat sera gratuit, sauf décision contraire de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'administration accepte et adopte à l'unanimité cette résolution.

#### 2. Pouvoirs

Le Président propose de donner ici mandat à Monsieur Thierry Blondiau, gérant de Thierry Blondiau & Cie Sprl (N.E. 0431.183.509) dont le siège social est sis chemin du Prince, 424 à 7050 Masnuy-Saint-Jean en agissant seul ou avec pouvoir de substitution, pour déposer le présent procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration au greffe du tribunal de l'Entreprise.

De plus, le mandataire mentionné ci-dessus est autorisé à procéder à toute publication au Moniteur belge (en ce compris la signature des formulaires I et II) et à effectuer toutes modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et autres autorités publiques relatives à la présente nomination.

Le Conseil d'administration accepte et adopte à l'unanimité cette résolution. "